

**Mélange Dioxyde de soufre 50% - Azote 50%****MTGXXX****RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial	Mélange Dioxyde de soufre 50% - Azote 50%
Description chimique	Dioxyde de soufre 50% - Azote 50%
N° CAS	-
N° CE	-
N° Index	-
N° d'enregistrement	-
Formule chimique	SO <sub>2</sub> , N <sub>2</sub>

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations pertinentes identifiées	Industriel et professionnel Analyse, étalonnage Utilisation en laboratoire Contacter le fournisseur pour plus d'information sur l'utilisation
Utilisations déconseillées	Usage réservé aux utilisateurs industriels ou professionnels

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société	MULTIGAS Route de l'Industrie 102 CH-1564 Domdidier
Téléphone	+41 (0) 26 676 94 94
Adresse e-mail	<a href="mailto:info@multigas.ch">info@multigas.ch</a>

**1.4. Numéros d'appel d'urgence**

145 (Centre de toxicologie Zurich) ou +41 (0) 44 251 51 51  
+41 (0) 26 676 94 94 (Multigas)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Gaz sous pression : Gaz comprimé	H280
Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B	H314
Lésions oculaires graves Catégorie 1	H318
Toxicité aiguë (inhalation: gaz) Catégorie 4	H332

**Mélange Dioxyde de soufre 50% - Azote 50%**
**MTGXXX**

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3 H335

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

**Pictogrammes de danger**


GHS04

GHS05

GHS07

**Mention d'avertissement**

Danger

**Mentions de danger**

H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H332	Nocif par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires

**Conseils de prudence**

P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage
P303+P361+P353+P315	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : (ou les cheveux) enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter immédiatement un médecin
P304+P340+P315	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter immédiatement un médecin
P305+P351+P338+P315	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin
P410+P403	Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé
P405	Garder sous clef

**2.3. Autres dangers**

Une exposition peut aggraver la situation de personnes atteintes de troubles préexistants des yeux, de la peau ou des voies respiratoires. Une exposition prolongée au gaz ou une surexposition au gaz concentré peut causer une perte de conscience, des lésions possibles aux tissus pulmonaires, une diminution de la fonction pulmonaire, des spasmes des cordes vocales, une pneumonie chimique, une inflammation de la gorge (bronchite) et une paralysie respiratoire. Un contact avec le produit peut causer des brûlures froides ou des gelures

**Mélange Dioxyde de soufre 50% - Azote 50%**
**MTGXXX**
**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.1. Substances**

Nom	Identificateur de produit	Concentration	Classification
Dioxyde de soufre	(N° CAS) 7446-09-5 (N° CE) 231-195-2 (N° Index) 016-011-00-9 (N° d'enregistrement) 01-2119485028-34	50%	Press. Gas (Liq.), H280 Skin Corr. 1B, H314 Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 3 (Inhalation: gas), H331
Azote	(N° CAS) 7727-37-9 (N° CE) 231-783-9 (N° Index) --- (N° d'enregistrement) --	50%	Press. Gas (Comp.), H280

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

**3.2. Mélanges**

Non déterminé

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**

<b>Conseils généraux</b>	Consulter un médecin. Montrer cette fiche de sécurité au médecin traitant
<b>En cas d'inhalation</b>	En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin
<b>En cas de contact avec la peau</b>	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminées. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. En cas de gelure, asperger à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin
<b>En cas de contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin
<b>En cas d'ingestion</b>	Ne PAS faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir sections 2.2. et 11)

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter avec des corticostéroïdes en vaporisation, dès que possible après inhalation

**Mélange Dioxyde de soufre 50% - Azote 50%**
**MTGXXX**
**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**
**5.1. Moyens d'extinction**

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Le produit lui-même ne brûle pas Eau pulvérisée ou brouillard d'eau. Poudre sèche. Mousse
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser de jet d'eau

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

<b>Risques spécifiques</b>	En cas d'incendie ou de chaleur excessive, des produits de décomposition dangereux peuvent se former
<b>Produits de combustion dangereux</b>	En cas d'incendie la décomposition thermique peut conduire aux fumées toxiques et/ou corrosives suivantes: oxydes de soufre

**5.3. Information supplémentaire**

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. (Norme EN137 – Appareil autonome d'air comprimé en circuit ouvert avec un masque complet du visage)

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**
**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz  
Assurer une ventilation adéquate  
Evacuer le personnel vers un endroit sûr  
Equipements de protection individuels, voir section 8

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Essayer d'arrêter la fuite  
Diminuer la vapeur par pulvérisation d'eau sous forme de brouillard ou de fines gouttelettes

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Laver la zone au jet d'eau  
Maintenir la zone évacuée et débarrassée de toute source d'inflammation jusqu'à l'évaporation complète du liquide répandu (sol débarrassé de givre)  
Laver abondamment à l'eau l'équipement contaminé et les endroits où s'est produite la fuite

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir aussi les sections 8 et 13.

**Mélange Dioxyde de soufre 50% - Azote 50%**
**MTGXXX**
**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**
**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer.

Pour les précautions, voir la section 2.2

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré

Contenu sous pression

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

-

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1. Paramètres de contrôle**
**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composant	N° CAS	Valeur type d'exposition	Paramètre de contrôle	Source
Dioxyde de soufre	7446-09-5	VME	0.5 ppm	SUVA : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
			1.3 mg/m <sup>3</sup>	
		VLE	1 ppm	SUVA : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
			2.7 mg/m <sup>3</sup>	
Azote	7727-37-9	VME	-	Pas de valeur limite d'exposition professionnelle
			-	
		VLE	-	
			-	

**8.2. Contrôles de l'exposition**
**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Maintenir une ventilation d'extraction appropriée localement et de l'ensemble

Utiliser des détecteurs avec alarme quand des gaz toxiques peuvent s'échapper

**Mélange Dioxyde de soufre 50% - Azote 50%**
**MTGXXX**
**8.2.2. Équipements de protection individuelle**

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité étanches et un écran facial lors des opérations de transvasement ou de déconnexion des lignes de transfert. Norme EN 166
<b>Protection de la peau</b>	<p>Porter des gants de protection lors de la manutention des bouteilles de gaz. Norme EN 388</p> <p>Porter des gants isolant du froid lors d'opérations de transvasement ou de déconnexion de lignes de transfert. Norme EN 511</p> <p>Port de gants résistants aux produits chimiques. Norme EN 374</p> <p><b>Pour un usage de longue durée</b></p> <p>Matière: Fluoroélastomère. Épaisseur du gant: 0,7 mm Temps de pénétration: 480 min</p> <p><b>Pour un usage de courte durée</b></p> <p>Matière: Caoutchouc chloroprène Épaisseur du gant: 0,4 mm Temps de pénétration: 30 min</p> <p>Disposer d'un vêtement de protection approprié, résistant aux produits chimiques, prêt à être utilisé en cas d'urgence. Norme EN943-1</p>
<b>Protection respiratoire</b>	Appareil respiratoire autonome (ARA) ou un masque à air à pression positive doivent être utilisés dans des atmosphères sous oxygénées Norme EN 137 - Dispositif autonome à air comprimé et masque complet du visage

**8.2.3. Contrôles d'exposition ambiante**

Eviter tout déversement ou fuite supplémentaire si cela est possible en toute sécurité

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
**Aspect**

- **État physique à 20°C / 101.3kPa**
- **Couleur**

Gaz

Incolore

**Odeur**

Mélange contenant un ou plusieurs composants qui ont une odeur: piquante

**Seuil olfactif**

Donnée non disponible

**pH**

Donnée non disponible

**Point de fusion / Point de congélation**

Donnée non disponible

**Point d'ébullition**

Donnée non disponible

**Point d'éclair**

Donnée non disponible

**Vitesse d'évaporation**

Donnée non disponible

**Inflammabilité (solide, gaz)**

Non-inflammable

**Mélange Dioxyde de soufre 50% - Azote 50%**
**MTGXXX**

Limites d'explosivité	Donnée non disponible
Pression de vapeur [20°C]	Donnée non disponible
Pression de vapeur [50°C]	Donnée non disponible
Densité de vapeur	Donnée non disponible
Densité relative, liquide (eau=1)	Donnée non disponible
Densité relative, gaz (air=1)	1.5885
Hydrosolubilité	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	Donnée non disponible
Température de décomposition	Donnée non disponible
Viscosité	Donnée non disponible
Propriétés explosives	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	Donnée non disponible

**9.2. Autres informations**

Masse molaire	46 g/mol
Température critique [°C]	Donnée non disponible
Densité relative, gaz	Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier dans les points bas et les sous-sols

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**
**10.1. Réactivité**

Pas de danger de réactivité autres que les effets décrits dans les sections ci-dessous

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Donnée non disponible

**10.4. Conditions à éviter**

Aucune dans les condition d'utilisation et de stockage recommandées

**10.5. Matières incompatibles**

Réagit avec l'eau pour former des acides corrosifs  
 Oxydants  
 Bases fortes  
 Laiton, zinc  
 Pour plus d'informations sur la compatibilité, se référer à l'ISO 11114.

**Mélange Dioxyde de soufre 50% - Azote 50%**
**MTGXXX**
**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, la production de produits de décomposition dangereux ne devrait pas avoir lieu

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

<b>Toxicité aiguë</b>	Toxique par inhalation
<b>Corrosion cutanée / irritation cutanée</b>	Pas d'effets néfastes attendus avec ce produit
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Donnée non disponible
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Donnée pas disponible
<b>Mutagénicité des cellules</b>	Donnée pas disponible
<b>Cancérogénicité</b>	Donnée pas disponible
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Donnée pas disponible
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	Donnée pas disponible
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Donnée pas disponible
<b>Danger par inhalation</b>	Donnée pas disponible

**11.2. Informations sur les autres dangers**

Le mélange n'a pas de propriété de perturbateur endocrinien

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1. Toxicité**

**Evaluation** Les critères de classifications ne sont pas réunis

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Donnée pas disponible

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Donnée pas disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée pas disponible

**Mélange Dioxyde de soufre 50% - Azote 50%**
**MTGXXX**
**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

L'évaluation du caractère PBT/vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

La substance/le mélange n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne

**12.7. Autres effets néfastes**

Effet sur la couche d'ozone: Pas d'effet connu avec ce produit.

Potentiel de réduction de la couche d'ozone: Aucun

Effet sur le réchauffement global: Pas d'effet connu avec ce produit.

Potentiel de réchauffement global: Aucun

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**
**13.1. Méthodes de traitement des déchets**
**Produit**

Ne doit pas être rejeté dans l'atmosphère

Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration

Renvoyer au fournisseur le produit non consommé dans son récipient d'origine

**Emballages contaminés**

Eliminer comme produit non utilisé

Contactez le fournisseur si des instructions sont nécessaires

**Code OMoD**

16 05 05

Gaz en récipients sous pression (y compris halons) autres que ceux mentionnés en 16 05 04

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**
**14.1. Numéro ONU**

Transport par route/rail ADR / RID	Transport par mer IMDG	Transport par air IATA
1956	1956	1956

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

Transport par route/rail ADR / RID	Transport par mer IMDG	Transport par air IATA
GAZ COMPRIMÉ, N.S.A., (Dioxyde de soufre, Azote)	COMPRESSED GAS, N.O.S., (Sulphur dioxide, Nitrogen)	COMPRESSED GAS, N.O.S., (Sulphur dioxide, Nitrogen)

**Mélange Dioxyde de soufre 50% - Azote 50%**
**MTGXXX**
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Etiquetage


 ADR/RID  
 IMDG  
 IATA

2.2 : Gaz non inflammables, non toxiques

**14.4. Groupe d'emballage**

 ADR/RID  
 IMDG  
 IATA

Aucun

**14.5. Dangers pour l'environnement**

 ADR/RID  
 IMDG  
 ICAO-TI / IATA-DGR

 Non  
 Non  
 Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**
**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation du risque chimique (CSA) a été faite pour ce produit

**RUBRIQUE 16: Autres informations**
**Indications de changement**

Fiche de données de sécurité revue selon le règlement de la commission (EU) 2015/830

**Abréviations et acronymes**

 ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route  
 CAS : Identifiant numérique attribué par le Chemical Abstract Service (USA)

**Mélange Dioxyde de soufre 50% - Azote 50%**
**MTGXXX**

CLP :	Classification Labelling Packaging - Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage
CSA :	Chemical Safety Assessment - Évaluation de la sécurité chimique
EIGA :	European Industrial Gases Association
EINECS :	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées
EPI :	Equipements de protection individuelle
EN :	European Norm -Norme Européenne
ETA :	Estimation de la Toxicité Aiguë
IATA :	International Air Transport Association - Association internationale du transport aérien
IMDG Code :	International Maritime Dangerous Goods Code - Code pour le transport maritime international des marchandises dangereuses
LC50 :	Lethal Concentration - Concentration létale pour 50% de la population testée
PBT :	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
REACH :	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals - Règlement (CE) no 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances RID - Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
RMM :	Risk Management Measures - Mesures de gestion des risques
STOT-SE :	Specific Target Organ Toxicity - Single Exposure; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.
UN :	United Nations - Nations Unies
vPvB :	very Persistent and very Bioaccumulable - très persistant et très bioaccumulable

**Texte complet des Phrases-H et P citées dans les sections 2 et 3**
**Mentions de danger**

H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H332	Nocif par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires

**Conseils de prudence**

P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage
P303+P361+P353+P315	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : (ou les cheveux) enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter immédiatement un médecin

**Mélange Dioxyde de soufre 50% - Azote 50%****MTGXXX**

P304+P340+P315

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter immédiatement un médecin

P305+P351+P338+P315

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin

P410+P403

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé

P405

Garder sous clef

**Information supplémentaire**

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs.

Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide